

Blois, le 17 novembre 2011

Mesdames et Messieurs les Directeurs d'école

S/C de Mesdames et Messieurs
les Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Inspection académique
de Loir-et-Cher

Dossier suivi par
Jacques Laroche
CPEM
T 02 54 78 62 55
F 02 54 74 24 78
Celine.houitte
@ac-orleans-tours.fr

10 rue Picardie
41100 BLOIS

Objet : Prestations publiques de chant choral

De nombreux enseignants se sont investis dans le domaine du chant choral pendant l'année scolaire 2011/2012. Nous ne pouvons que les encourager à poursuivre cette activité.

Cependant, certains d'entre eux seront amenés à présenter sous la forme de concerts publics les répertoires travaillés, ce qui nécessite une vigilance sur les textes présentés.

Je rappelle qu'il leur appartient **de transmettre tous les textes des chants à l'IEN de leur circonscription afin d'en obtenir l'agrément.**

L'Inspectrice d'Académie,
Directrice des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale de Loir-et-Cher



Agnès PICOT-GRANDJEAN